

Plan de services en français 2018–2019

Ministère de l'Éducation
et du Développement de
la petite enfance

Message de la sous-ministre

C'est avec plaisir que je présente le *Plan de services en français* pour 2018–2019 du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE). La présentation d'un plan annuel est exigée par la *Loi sur les services en français* (2004) et son [règlement](#).

Au sein du MEDPE, c'est la Direction des programmes et des services de langue française (DPSLF) qui est chargée de la coordination de l'élaboration des programmes d'études en français langue maternelle et en français langue seconde, des programmes des langues officielles et de la traduction de toutes les publications ministérielles. Comme les plans d'autres ministères, le nôtre s'inspire des objectifs du *Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2013–2018*. De plus, le plan de notre ministère est conforme au *Plan d'action en matière d'éducation de la Nouvelle-Écosse*, de même qu'au plan opérationnel de la DPSLF.

Cathy Montreuil
Sous-ministre
Éducation et Développement de la petite enfance

Introduction

La structure du présent *Plan de services en français* est déterminée par les articles 5, 6 et 7 du [règlement concernant les services en français](#).

La manière de rendre compte des buts et des activités de l'exercice précédent (2017–2018) découle du [Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2013–2018](#). Ce plan est axé sur les objectifs stratégiques suivants :

- 1^{er} objectif – Le leadership et l'orientation politique : Se faire le champion de l'élaboration de politiques, de la planification et des cadres administratifs pour la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français* et de son règlement.
- 2^e objectif – La disponibilité et l'accessibilité des services en français : Augmenter la portée des services en français et la sensibilisation à ces services par l'offre active, la communication, les ressources électroniques et imprimées, et la capacité accrue des fonctionnaires d'offrir des services en français.
- 3^e objectif – L'engagement et l'approche communautaires : Encourager la participation de la communauté acadienne et francophone à l'élaboration des politiques du gouvernement en vue d'améliorer la prestation des services en français.

La Nouvelle-Écosse a élaboré en 2018 un nouveau plan stratégique relatif aux services en français pour la période allant de 2018 à 2023. La définition des buts et des objectifs dans le cadre du *Plan de services en français 2018–2019* du MEDPE reposera en conséquence sur les nouveaux objectifs stratégiques qui suivent :

- 1^{er} objectif – Soutien par la direction des structures administratives internes : renforcement des cadres stratégique, législatif et administratif.
- 2^e objectif – Soutien de l'élaboration, de la planification et de la prestation des services en français au public.
- 3^e objectif – Communication avec la communauté francophone et consultation de celle-ci.

Même si toutes les institutions publiques désignées doivent préparer un plan annuel de services en français basé sur les objectifs ci-dessus chaque année, on s'attend à ce que les plans établis reflètent les démarches et les priorités propres à chaque ministère ou organisme. Pour cette raison, le plan du MEDPE s'inspire aussi du [Plan d'action en matière d'éducation en Nouvelle-Écosse](#) ainsi que des rapports [Relever la barre](#) et [Les élèves en premier](#).

Réponses aux demandes en français

Le MEDPE s'appuie sur les principes ci-dessous en ce qui a trait à la communication et à la publication de documents en français.

- Nous répondons en français à toute correspondance (sur support papier ou électronique) reçue en français.
- Des employés bilingues traitent, dans la mesure du possible, les demandes de communication orale en français du public.
- Des arrangements doivent être pris auprès du coordonnateur des services en français du MEDPE pour la traduction des documents (sur support papier ou électronique, y compris ceux destinés au site Web).
- Les documents du MEDPE sont publiés en anglais et en français simultanément.
- Le personnel de la DPSLF devrait participer au stade de l'élaboration de tout projet, toute initiative ou toute politique afin que tous les plans de travail tiennent compte des besoins en matière d'adaptation et de traduction et afin de prévoir suffisamment de temps pour la préparation, la révision et la vérification des documents avant leur date escomptée de distribution.
- Tous les documents provenant de sources en anglais qui seront utilisés par le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) et ses intervenants sont également fournis en français. La même règle s'applique aux documents publics, comme les déclarations officielles du cabinet du ministre ainsi que les lettres couramment envoyées aux directeurs généraux régionaux/du CSAP par les cabinets du ministre et du sous-ministre.
- Les demandes de traduction au sein du MEDPE devraient être soumises par la personne responsable du document original en anglais. On effectuera normalement seulement la traduction d'une version définitive du document original dans le format Microsoft Word.

De tels principes découlent de la [Politique en matière des services en français](#) interne du MEDPE, élaborée en 2009 et révisée en 2011, tout en tenant compte des nouveaux développements, comme la création du courriel TranslationEDUC (voir ci-après).

Inventaire des services en français

Le MEDPE se distingue des autres ministères parce qu'il est doté de personnel se consacrant aux services de traduction et de révision au lieu de traiter les services en français comme un ajout. Ce personnel fait partie de la Division des partenariats pour les programmes de langue française au sein de la DPSLF.

Le MEDPE se distingue aussi par le fait que la quasi-totalité de ses communications et de ses publications sont diffusées en français et en anglais simultanément, car nos élèves, enseignants, administrateurs et employés ayant le français comme langue maternelle, ainsi que les parents et les tuteurs de ces élèves font partie d'un « public » auquel s'adressent les services en français. En outre, la Nouvelle-Écosse compte un nombre important de francophiles qui choisissent d'inscrire leurs enfants dans des programmes d'immersion en français. Il est par conséquent crucial d'assurer des services répondant aussi à leurs besoins.

La création d'une Division des partenariats pour les programmes de langue française au sein de la DPSLF en 2016–2017 a été suivie en 2017–2018 par l'embauche de deux traducteurs pour répondre au volume accru de demandes de traduction.

La DPSLF doit veiller à assurer des traductions en temps opportun et de grande qualité de toutes les publications ministérielles, qu'il s'agisse de documents officiels, liés aux programmes d'études, de nature communautaire ou utilisés pour l'enseignement du français langue maternelle et du français langue seconde. L'embauche d'une réviseure en 2016–2017 a considérablement amélioré la capacité du MEDPE d'offrir des services de haute qualité en français.

Même si la plupart des traductions effectuées par le MEDPE sont réalisées par des traducteurs internes, des demandes sont occasionnellement envoyées à l'équipe de traduction de Communications Nouvelle-Écosse (CNE). Le document *Relever la barre*, rédigé par Avis Glaze, a par exemple été traduit par un cabinet de traduction dont la contribution a été coordonnée par CNE.

L'un des nouveaux traducteurs a été embauché pour répondre aux besoins en matière de traduction de la Commission sur l'intégration dans l'éducation (CIE) et du Conseil pour l'amélioration des conditions en salle de classe (CACSC). Compte tenu du volume considérable de travail et des délais serrés, les rapports intérimaire et final de la CIE ont été traduits par un cabinet de traduction embauché par l'entremise de CNE, tandis que les résumés des consultations, les annexes et la plupart des études spécialisées liées au rapport final ont été traduits par la DPSLF.

CNE prépare en outre des communiqués et des FAQ sur les activités et les initiatives du MEDPE. Les décisions prises au sujet de leur publication en français suivent les lignes directrices de CNE et du règlement sur le règlement concernant les services en français.

Nous continuons ainsi à relever le défi de fournir des traductions en temps opportun et de grande qualité.

La nouvelle *Politique provinciale sur l'assiduité et la participation des élèves* a représenté une initiative clé du MEDPE en 2017–2018. La Division des services aux élèves a préparé neuf présentations

PowerPoint à l'intention des spécialistes du soutien pour l'assiduité et d'autres intervenants, qui ont été traduites pour le CSAP.

Comme au cours des années précédentes, un accent particulier a été mis sur le soutien des initiatives et des changements décrits dans le *Plan d'action en matière d'éducation de la Nouvelle-Écosse*, qui a pris la forme de la préparation de programmes d'études remaniés pour l'ensemble du système scolaire et de ressources d'appui. Les documents de base des programmes d'études des matières comme les arts visuels, les sciences et les mathématiques ont été traduits par la DPSLF et ont été révisés par les enseignants qui les utiliseront en classe.

Le cadre des normes d'enseignement reflète l'obligation des enseignants de français langue maternelle de recourir à une pédagogie correspondant au développement des apprenants d'une langue minoritaire et à la terminologie propre au contexte du CSAP.

L'année a été marquée par d'autres succès :

- la création du courriel « TranslationEDUC », qui facilite le traitement et le suivi du volume croissant des demandes de traduction;
- la participation du CSF et d'autres coordonnateurs à une formation sur les entrevues offerte par la Commission de la fonction publique dans le but d'accroître les capacités d'entrevue en français à l'échelle du gouvernement;
- la fourniture d'aide pour les entrevues en français à d'autres directions, à leur demande;
- l'accessibilité en français du sondage en ligne mené dans le cadre des consultations publiques d'Avis Glaze;
- l'accessibilité en français des sondages en ligne de la Direction du développement de la petite enfance (DDPE) au sujet du programme gouvernemental de prématernelle, ainsi que de la FAQ expliquant l'augmentation des emplacements des prématernelles;
- la rédaction d'un certain nombre de gazouillis en français transmis par @nseducation.

Le CSF, les directeurs de la DPSLF et plusieurs consultants consultent périodiquement les données internes (MEDPE) et externes (Statistique Canada) pour se renseigner sur les inscriptions aux programmes en français, les taux de bilinguisme en Nouvelle-Écosse et au Canada, et d'autres tendances dans le domaine linguistique. La DPSLF a utilisé les données du Recensement de 2016 pour présenter des profils statistiques de différentes régions de la Nouvelle-Écosse (« Acadie en chiffres ») aux autres coordonnateurs des services en français et elle a ultérieurement aidé des coordonnateurs à trouver les données en question sur le site Web de Statistique Canada.

Pour obtenir davantage de renseignements sur l'inventaire des publications, du personnel et des activités en français du MEDPE, y compris le présent plan, veuillez communiquer avec :

Harold Rennie

Coordonnateur des services en français

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

2021, rue Brunswick, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2S9

902 424-7043

Harold.Rennie@novascotia.ca

Progrès réalisés par rapport aux buts et aux objectifs de 2017–2018

Le *Plan de services en français* de l’an dernier décrivait la création de la Division des partenariats pour les programmes de langue française au sein de la DPSLF. Cette nouvelle division s’ajoute à la Division du français langue seconde, elle soutient les programmes de français langue maternelle qui s’avèrent nécessaires et elle facilite les partenariats avec les autres directions, les centres régionaux pour l’éducation et le CSAP ainsi qu’avec les autres intervenants. Même si les deux divisions ont des mandats distincts, elles sont interdépendantes.

En 2016–2017, on a commencé à travailler sur un nouveau site Web pour la DPSLF intégrant le français langue maternelle et le français langue seconde comme cela a été signalé dans le plan de l’année visée. Au cours de l’été 2016, le calendrier a changé à la suite de la création de nouvelles lignes directrices visant tous les sites Web du gouvernement. En 2017–2018, les employés de la DPSLF se sont familiarisés avec les nouveaux développements applicables au site Web du MEDPE et ils ont continué à s’assurer que des versions en français opportunes et fidèles de la documentation importante, comme le *Plan de services en français*, la politique interne appelée *Politique en matière des services en français* et des liens avec les programmes Odyssée et Explore, demeurent toujours accessibles sur le site Web.

La DPSLF s’applique par ailleurs à encadrer les élèves francophones et francophiles du secondaire inscrits à des programmes coopératifs. Le plan de l’an dernier recommandait une augmentation du nombre d’élèves inscrits à des programmes coopératifs bénéficiant de mentorat de la part du personnel de la DPSLF au cours de l’année scolaire. Il en a résulté qu’un élève inscrit à un programme coopératif a travaillé avec la DPSLF au cours de chaque semestre.

Le *Plan de services en français* de l’an dernier préconisait un partenariat amélioré avec les éditeurs régionaux, comme Bouton d’Or Acadie, afin qu’on trouve des ressources reflétant la culture acadienne dans les classes francophones et anglophones, qu’on en dresse une liste et qu’on effectue l’achat de ce genre de ressources. L’un des consultants en français langue seconde a à cette fin organisé un club de lecture pour les élèves de la 7^e à la 9^e année en utilisant plusieurs romans publiés par Bouton d’Or Acadie. Le club est composé d’un groupe d’enseignants qui lisent et évaluent des romans afin de les inscrire à la liste approuvée de livres du Bureau des manuels scolaires.

Le sixième objectif du document de la DDPE intitulé *Capable, confiant et curieux* affirme que « [l]es enfants acadiens francophones en milieu minoritaire de langue française acquièrent de solides bases en français » ; le document fournit des exemples de la façon dont les éducateurs de la petite enfance des programmes de français langue maternelle peuvent soutenir un tel apprentissage. À la suite de la publication du document pilote en 2017–2018, la DPSLF a collaboré avec la DDPE pour s’assurer que les pratiques recommandées pour le développement du langage oral et le jeu dans les classes du début du primaire (de la maternelle à la 2^e année) étaient conformes aux programmes d’études de la DDPE et convenaient aux services en anglais, en français langue maternelle et d’immersion en français.

Le personnel de la DPSLF a continué à œuvrer à des initiatives visant à améliorer les services et les ressources à la disposition des intervenants. Le principal manuel-ressource d’enseignement des questions liées aux traités, *Introduction à la culture mi’kmaw*, a été traduit en français; il sera imprimé et distribué en 2018–2019. L’initiative s’inscrit dans notre engagement continu de travailler de concert

avec la Division des services afro-canadiens (DSAC) et la Division des services mi'kmaq (DSM) pour repérer et fournir en temps opportun des ressources pour les classes en français facilitant un enseignement (pédagogie) sensible à la culture et à la langue, et encourager la création de réseaux de soutien culturellement significatifs pour les apprenants des programmes de français langue maternelle et de français langue seconde.

Le plan opérationnel de la DPSLF prévoit, parmi ses activités clés, encourager les élèves, les parents, les enseignants et les employés du MEDPE à participer à diverses activités d'apprentissage de la langue et de la culture. En 2017–2018, seize employés du MEDPE ont suivi au total 26 cours de français. Le niveau de difficulté des cours a varié des programmes pour débutants à la conversation avancée. Les cours de français pour les employés provinciaux sont donnés à l'Université Sainte-Anne et le budget pertinent est administré par l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie (OAAF).

Des diners-conférences hebdomadaires ont de plus été organisés par un employé de la DPSLF afin de fournir aux autres employés du MEDPE la possibilité de mettre en pratique leurs aptitudes à la conversation en français.

Le diplôme d'études en langue française (DELF) est un examen normalisé international d'évaluation de la connaissance du français. Le MEDPE est un centre officiel d'examen du DELF depuis 2009. Le DELF est offert aux élèves de 12^e année officiellement inscrits à des programmes de français langue seconde (programme de français de base, programme d'immersion et programme de français intégré) dans les sept centres régionaux pour l'éducation anglophones et les élèves de la Nouvelle-Écosse continuent à bien figurer dans ces examens normalisés internationaux. Le CSAP n'offre actuellement pas le DELF à ses élèves. À en juger d'après le plan d'action, l'intérêt à l'égard du DELF n'a pas cessé de croître depuis son adoption en Nouvelle-Écosse. Le MEDPE est l'un des deux seuls centres d'examen ministériels au Canada qui subventionne pleinement le DELF à l'intention de ses élèves et le nombre de ses participants à l'échelle provinciale est l'un des plus élevés au Canada.

Les programmes des langues officielles, notamment Explore, Odysée et Destination Clic, sont gérés par la Division des partenariats pour les programmes de langue française et ils bénéficient d'un soutien actif des autres membres du personnel de la DPSLF. Outre le recrutement personnalisé dans les écoles et les établissements postsecondaires, les agents de promotion ont recours à diverses activités pour maintenir la visibilité des programmes et mettre les participants éventuels au courant des dates limites d'inscription. Entre septembre 2017 et avril 2018, les agents de promotion ont effectué 41 présentations auprès d'élèves du secondaire et 72 présentations auprès d'étudiants. Trente-quatre kiosques ont été montrés à divers endroits, notamment lors de l'AGA de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et du barbecue de bienvenue au centre-ville organisé par Downtown Halifax.

Les membres de l'équipe de promotion ont également rencontré la DSAC et la DSM pour discuter de la promotion des programmes des langues officielles, reconnaissant que les deux groupes sont sous-représentés au sein des bassins de candidats de ces programmes. Dans le cas de la DSAC, les rencontres ont abouti au repérage de sources d'aide financière à l'intention des jeunes Afro-Néoécossais qui pourraient être intéressés par les programmes. L'aide fournie couvre des dépenses qui ne sont pas déjà couvertes par la bourse Explore.

Dans la même veine, la DPSLF a participé à un kiosque monté par la Division des services aux élèves à l'occasion de la journée « Invitons nos jeunes au travail ». Sa participation visait deux objectifs :

augmenter l'intérêt à l'égard de certains des programmes des langues officielles et inciter les jeunes à poursuivre une carrière nécessitant une connaissance approfondie du français. La réviseure, l'un des traducteurs et les deux agents de promotion des programmes des langues officielles ont, dans le cadre de l'activité, parlé à des élèves des quatre coins de la province, y compris des élèves du CSAP. La DPSLF a obtenu des renseignements supplémentaires sur les parcours à suivre pour travailler en traduction grâce aux programmes de l'Université de Moncton ou de l'Université Sainte-Anne afin de les distribuer au cours de l'activité.

S'appuyant sur l'expérience récente de la DPSLF, on a préparé une étude de cas pour montrer comment un CSF pouvait jouer le rôle d'un agent de liaison entre l'éducation en français langue seconde et les services obligatoires en français. L'étude de cas a été présentée au comité de coordination des services en français (CCSF), qui réunit les coordonnateurs des services en français de l'ensemble du gouvernement provincial dans le cadre de rencontres mensuelles. L'un des coordonnateurs ayant participé à cette présentation a fait observer ce qui suit : « Lorsqu'on fait la promotion du rôle [du CSF], on fait la promotion de l'obligation [d'offrir des services en français] ». Même si la présentation ne constituait pas un objectif particulier qu'on s'était fixé pour 2017–2018, elle a contribué à l'objectif global de la promotion des services en français.

Voici d'autres activités de la part des autres directions et divisions qui ont assuré la prestation ou la promotion de services en français en 2017–2018, notamment :

- La Division des services aux élèves du MEDPE a créé et lancé un nouveau site Web ÉcolesPlus bilingue, ainsi que des prospectus et d'autres documents.
- ÉcolesPlus a publié un bulletin trimestriel en anglais et en français et a veillé à ce qu'une documentation en français soit fournie lors de plusieurs activités de formation clés, y compris Racines de l'empathie, Friends for Life et Headstrong.
- La traduction des lettres incitant une participation au Prix du civisme et du respect du lieutenant-gouverneur (géré par la Division des services aux élèves) s'est avérée particulièrement indiquée, car elle a appuyé le travail du premier lieutenant-gouverneur acadien de la province.
- Une employée de la Division des services aux élèves a bénéficié de l'aide de la DPSLF, qui lui a signalé une école d'immersion en français où elle pourrait travailler comme bénévole.
- La DDPE a pris des arrangements pour la traduction de plusieurs documents, comme les *Normes pour les programmes d'études postsecondaires en éducation de la petite enfance*, des modifications à la *Loi sur les garderies* et au *Règlement régissant les garderies*, des changements apportés au *Manuel des titulaires de permis des milieux de garde réglementés*, des changements apportés au document *Signaler les mauvais traitements et la négligence dans les garderies et enquêter sur les allégations* et des documents du programme *La qualité, ça compte!* (qui comportait un exposé PowerPoint).
- La DDPE a continué à fournir des services en intervention préventive en français aux familles des régions de Clare et d'Argyle.
- La Direction de l'innovation, des programmes et des services éducatifs a collaboré de près avec la DPSLF à la préparation conjointe des programmes d'études des 7^e et 8^e années.

Objectifs visant à améliorer les services en français en 2018–2019 et mesures prévues pour atteindre ces objectifs

Comme cela a été précisé dans l'introduction, l'établissement des buts et des objectifs pour 2018–2019 se fait selon des objectifs stratégiques légèrement différents de ceux de 2017–2018, tel que le prescrit le nouveau *Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2018–2023*. Les nouveaux objectifs prévoient : le soutien des structures administratives internes (renforcement des cadres stratégique, législatif et administratif); le soutien de la conception, de la planification et de la prestation des services en français au public; ainsi qu'une communication avec la communauté francophone et la consultation de celle-ci.

L'élaboration d'une stratégie d'éducation en français qui reflète la nature prioritaire de l'éducation en français langue maternelle et de l'immersion en français pour le gouvernement provincial, comme le décrit le rapport *Relever la barre* transparaît dans le plan opérationnel de la DPSLF de 2018–2019. Il s'agit là de l'une des façons par laquelle le MEDPE soutient le deuxième objectif stratégique susmentionné.

La refonte du site Web du MEDPE a déjà été entamé. Deux responsables de la DPSLF participent à des séances de formation organisées par CNE. L'initiative s'inscrit dans les efforts déployés pour assurer la présence de contenu en français sur les sites Web du gouvernement et pour faciliter une publication simultanée du contenu en anglais et en français. Elle appuie le troisième objectif stratégique, à savoir la communication avec la communauté francophone et la consultation de celle-ci.

On est en train de préparer pour le personnel du MEDPE des diners-conférences visant à aider les employés possédant une certaine connaissance du français à rédiger des courriels en français (p. ex. formules usuelles d'introduction, de conclusion, de salutation et autres conseils pratiques). La mesure appuie les deuxième et troisième objectifs stratégiques, et elle est fait écho à l'une des activités clés du plan opérationnel de la DPSLF, notamment « encourager les élèves, les parents, les enseignants et les employés du MEDPE à participer à diverses activités d'apprentissage de la langue et de la culture ».

Plusieurs buts ministériels (et les objectifs stratégiques qu'ils appuient) ont des répercussions allant au-delà de la DPSLF :

- Rehausser le profil des services en français en créant une liste des employés en mesure de fournir un service en français, en rappelant le processus révisé de soumission des demandes de traduction (TranslationEDUC), en reconnaissant les personnes qui suivent des cours de français et en présentant à la haute direction des exposés au sujet des lignes directrices des Ressources humaines sur les services en français accessibles sur MyHR, lesquelles précisent les façons de déterminer si le français devrait figurer comme un atout ou une exigence sur les avis de postes à pourvoir (premier objectif).
- Continuer à intensifier la présence et la visibilité des programmes et des services en français en participant à des activités communautaires et gouvernementales, comme la journée d'invitation des enfants au travail, les activités de la communauté acadienne, les activités de la Municipalité régionale d'Halifax, les activités associées au FIN (festival du film) et les activités de Canadian Parents for French (deuxième et troisième objectifs).

- Continuer à accroître l'efficacité et la qualité des services de traduction en faisant l'acquisition de Jive Fusion, un logiciel de mémoire de traduction, dont l'utilisation améliorera l'uniformité de la terminologie (troisième objectif).
- Continuer à embaucher des élèves et des étudiants inscrits à des programmes coopératifs du secondaire et de niveau postsecondaire pour des stages de travail au cours de chacun des semestres (premier objectif).
- Continuer à collaborer avec les autres directions qui sont en train de se doter de ressources pour des aspects spécialisés ou de collaborer avec des tierces parties afin que des ressources soient réservées à la traduction, à l'adaptation ou à l'obtention de documents en français équivalents au stade de la planification, comme le recommande la *Politique en matière des services en français* interne du MEDPE (ensemble des trois objectifs).
- Faire la promotion du plan de services en français au sein de la Direction et du MEDPE comme moyen de rattacher la formation en français langue seconde et le besoin d'offrir des services en français (deuxième et troisième objectifs).
- Accroître le contenu en français au sein d'ÉcolesPlus en lançant une vidéo en français à utiliser lors des séances d'orientation, et continuer à publier des bulletins trimestriels dans les deux langues (deuxième et troisième objectifs stratégiques).
- Maintenir un contenu et des ressources en français au sein du secteur de la petite enfance en traduisant les profils de compétences et les outils à l'appui du nouveau processus de reconnaissance des acquis antérieurs, les modifications apportées au document *Capable, confiant et curieux* et au guide connexe pour éducateurs sur le cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Nouvelle-Écosse, ainsi que la documentation liée au cadre pédagogique (ensemble des trois objectifs stratégiques).

Priorités de la communauté acadienne et francophone

Compte tenu de notre engagement à l'égard des communautés acadienne, francophone et francophile, nombre des « services en français » signalés dans les plans année après année visent à soutenir les élèves, les enseignants, les administrateurs et le personnel du système scolaire, ainsi que les parents et les tuteurs des élèves. La capacité des élèves de communiquer avec aisance dans les deux langues officielles améliore leur employabilité et contribue à la diversité culturelle de la province.

La Nouvelle-Écosse est fière d'être dotée d'un conseil scolaire provincial se vouant à l'éducation et à la culture des élèves dont la langue maternelle est le français. Le CSAP s'efforce d'offrir une éducation de qualité aux élèves tout en les aidant à acquérir une fierté et un attachement à l'égard de leur langue, de leur culture et de leur communauté.

En mars 2018, le gouvernement provincial a, s'appuyant sur la deuxième recommandation du rapport *Relever la barre*, adopté une loi visant expressément le CSAP. C'est la première fois qu'une loi distincte reflétant les droits culturels et linguistiques reconnus par la Charte des Acadiens et des francophones était concoctée. C'est également la première fois où une province ou un territoire du Canada établissait une loi particulière pour la gestion scolaire d'un système d'éducation en français d'une façon distincte à l'intention d'une population francophone minoritaire. Le geste posé appuie l'objectif stratégique 1.

Le MEDPE a toujours encouragé les communautés acadienne, francophone et francophile à lui livrer une rétroaction sur ses services et à signaler les aspects ou les programmes par rapport auxquels de nouveaux services en français pourraient être implantés ou les services existants pourraient être améliorés. Les consultants et les hauts fonctionnaires consultent périodiquement la directrice administrative de la DPSLF et les autres employés du MEDPE sur divers sujets variant de l'utilisation par les enseignants d'une terminologie pédagogique uniforme au transport dans les écoles du CSAP.

Les aspects des consultations auprès des intervenants francophones ayant eu cours en 2017–2018 qui suivent sont par ailleurs dignes de mention.

- La consultation, avec le soutien du personnel de la DPSLF, de la communauté acadienne et francophone, et en particulier du CSAP, a représenté un volet important de l'examen administratif réalisé à l'échelle de la province par M^{me} Glaze.
- Des employés de la DPSLF ont assisté à l'AGA de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et aux réunions du comité de promotion de la Semaine de l'éducation acadienne et francophone. Pour une première fois cette année, des employés ont assisté à une séance publique de la Commission sur la représentation effective. La participation à toutes ces rencontres a permis de maintenir les liens avec la communauté acadienne et francophone.
- Trois employés de la DPSLF ont, à l'invitation de l'Office des Affaires acadiennes et la Francophonie, présenté un exposé sur les services en français en éducation au président et à la directrice générale de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et ils ont répondu à diverses questions sur la structure du MEDPE et des aspects particuliers des programmes d'études.
- Le CSF a, à la demande de représentants du CSAP et d'autres coordonnateurs des services en français, organisé une présentation de la part d'un directeur régional et du directeur général du CSAP au Comité de coordination des services en français sur les services en français offerts aux élèves (comme ÉcolesPlus).

Contribution à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Le nombre d'inscriptions dans les écoles du CSAP est passé de 5 717 au cours de l'année scolaire 2016–2017 à 5 844 en 2017–2018, une hausse représentative des inscriptions au programme de prématernelle *Grandir en français*.

La DDPE du MEDPE contribue à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone au moyen d'un certain nombre d'activités. Une initiative d'importance à ce chapitre est la mise en place des services d'intervention préventive offerts en français aux familles de Clare, d'Argyle et de la région Strait. En décembre 2017, soixante-six familles acadiennes et francophones bénéficiaient des services.

Le programme *Je parle français avec mon enfant* vise à fournir une formation de base en français aux parents dont la langue maternelle n'est pas le français, mais qui décident d'inscrire leur enfant dans une école en français langue maternelle. Le programme leur permet d'aider leurs enfants à réussir à l'école.

En 2017–2018, les inscriptions au programme se sont chiffrées à 270 adultes (comparativement à 235 en 2016–2017, ce qui représente une augmentation de 15 p. 100). Le programme a fonctionné à Chezzetcook, Clare, Dartmouth, Halifax, Pomquet, Isle-Madame, Argyle, Sydney, Truro, Greenwood et Chéticamp, dans South Shore, à Lower Sackville et (une nouveauté cette année) à Bedford. Les régions ayant compté le plus grand nombre de participants ont été :

- Truro (57);
- Halifax (47);
- Chezzetcook (40);
- South Shore (31).

L'agent des bourses et des programmes nationaux, en poste au sein de la Division des partenariats du programme français, est responsable d'assurer la promotion des programmes fédéraux-provinciaux, comme Explore, Odyssée et Destination Clic. Les Acadiens et les francophones bénéficient de ces programmes d'un certain nombre de façons, notamment grâce au

- soutien à l'Université Sainte-Anne (élèves du programme d'immersion en français);
- soutien au CSAP (affectation de moniteurs de langues, dont beaucoup sont de jeunes étudiants acadiens, dans les classes);
- soutien aux jeunes de la communauté en général (au moyen de Destination Clic, qui permet aux jeunes francophones de vivre une expérience plus approfondie de leur langue et de leur culture en effectuant des séjours dans d'autres communautés francophones).

La visibilité accrue des programmes des langues officielles renforce de plus la communauté acadienne et francophone en rehaussant la visibilité du français en général. En 2017–2018, on a relevé le profil de ces programmes au moyen d'activités comme

- des rencontres avec la DSA et la DSM pour la discussion de la promotion des programmes des langues officielles (décrits ci-dessus);

- de la création d'une vidéo (dans les deux langues) expliquant les programmes d'emploi de moniteurs de langues à temps plein et à temps partiel;
- de présentations de la part d'agents de promotion aux responsables de la littératie de toutes les régions de la province, y compris ceux du CSAP, dans le but de fournir de l'information au sujet des programmes des langues officielles et des possibilités d'améliorations du français oral offertes aux élèves du secondaire;
- d'une séance de perfectionnement professionnel à l'intention des moniteurs de langues à temps plein vers la fin de mars 2018 (pour la première fois en Nouvelle-Écosse), laquelle a fait appel à la participation d'autres intervenants (Division des certificats d'aptitude à l'enseignement, programmes de B.Ed. à l'Université Sainte-Anne) et d'une présentation d'un consultant sur la pédagogie sensible à la culture.

Tous les employés du MEDPE ont pour rôle d'assurer une vigilance en ce qui a trait aux programmes, aux services et aux ressources fournis par la DPSLF et par les autres divisions ou autres ministères qui serviront à l'éducation des Acadiens, des francophones et des francophiles. Cette responsabilité ne se limite pas à la traduction : elle peut parfois donner lieu à des adaptations de ressources nouvelles. De telles adaptations nécessitent l'accord des auteurs, fréquemment par le truchement de négociations menées par le CSF. Une telle stratégie assure l'uniformité et l'équité dans les ressources pédagogiques employées dans les deux langues et témoigne de l'importance que nous attribuons à l'éducation en français en Nouvelle-Écosse.